S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi (Jn 15, 20).

### Christianophobie en France : l'Intérieur en mode flou...

l y a parfois des informations qui... n'informent pas! Dans un communiqué du 12 février dernier, le ministère de l'Intérieur a signalé que « le nombre d'actes antichrétiens [était] stable sur l'année avec 1 063 actes recensés (1 038 en 2017) ». On admettra que 25 actes de plus d'une année sur l'autre, n'est pas vraiment une marque de stabilité mais illustre une augmentation... Premier flou.

Le deuxième flou des statistiques gouvernementales tient au fait qu'elles se contredisent d'une année sur l'autre. En 2019, le ministère de l'Intérieur soutient qu'en 2017 on avait compté 1038 actes antichrétiens. En février 2018, ce même ministère en avait dénombré 878, soit 160 de moins...

J'ai adressé pas moins de trois courriels au ministère de l'Intérieur, au cours de ce mois de février, pour obtenir des précisions. Aucune réponse. En février 2018, j'avais demandé à ce même ministère de

me préciser la répartition de ces 878 actes. Il m'avait été répondu que 626 actes avaient affecté des lieux de cultes et 252 des sépultures dans des cimetières. Mais l'Intérieur ne me fournit alors aucune précision sur la nature des méfaits commis dans les lieux de culte chrétiens. Or, il est il important de distin-

guer ce qui relève du délit (un tag par exemple) et ce qui relève du crime (un incendie...). Troisième flou.

Selon France Info, service radiophonique étatique – qui doit donc avoir plus de facilité à obtenir des informations gouvernementales que moi –, le « ministère de l'Intérieur a [l'an dernier] dénombré [...] plus de 800 [atteintes] contre des lieux chrétiens » (16 février). Ce qui pourrait laisser entendre qu'environ 260 actes (1063 - 800) furent relevés dans des cimetières.

Si cette hypothèse est la bonne, alors le nombre d'atteinte aux lieux de culte chrétiens serait passé de 626 (en 2017) à 800 (en 2018): soit une augmentation de 28 %, un pourcentage qu'aucun statisticien dans le monde ne saurait qualifier de stabilité...

Il y a parfois des informations floues qui... frôlent la désinformation nette!

Daniel Hamiche, rédacteur en chef

#### Dans cette livraison

p. 2: Un secrétariat pour les chrétiens d'Orient? Entretien avec Charles de Meyer; p. 3.: Les Dalits chrétiens s'organisent; p. 4.: Le Suisse Johan Cosar condamné pour être allé combattre l'État Islamique; p. 6: BD sur les chrétiens du Kosovo. Entretien avec Nikola Mirkovic; p. 7: Dossier: les sénateurs français et Asia Bibi; entretien avec le sénateur Joëlle Garriaud-Maylam; p. 11: Entretien avec Mgr Gollnisch sur les chrétiens et l'Arabie saoudite; p. 13: Livre: Martin Mosebach et les martyrs coptes; p. 15: N'oublions pas le génocide des Assyro-Chaldéens! Entretien avec Jean-Pierre Yalsin.

## France: faut-il un secrétariat d'État aux chrétiens d'Orient?

Demandé par le chef de l'État, le rapport de Charles Personnaz sur le renforcement de « l'action de la France dans la protection du patrimoine du Moyen-Orient et le soutien éducatif des communautés chrétiennes de la région », auquel nous avons consacré le dossier de notre précédente livraison, indique objectivement l'intérêt du Président Macron pour les communautés chrétiennes du Proche-Orient. Un intérêt qui s'est de nouveau manifesté, le 29 janvier dernier en Égypte, par son annonce de la tenue d'une nouvelle conférence à Paris sur les chrétiens d'Orient. Sur ce dernier point, et sur d'autres, nous avons demandé à Charles de Meyer, président de SOS Chrétiens d'Orient, des éclaircissements.

Lors de son voyage officiel de janvier dernier en Égypte, le président Emmanuel Macron a annoncé la tenue à Paris d'une nouvelle conférence destinée à trouver les moyens d'aider « plus efficacement » les chrétiens d'Orient. Que pensez-vous de cette nouvelle initiative et qu'en attendez-vous?

Je salue cette initiative, comme toutes celles qui intéressent le sort des chrétiens d'Orient, nos frères aînés dans la foi. Elle est un signal. Mais la France, et l'État, n'ont jamais cessé d'envoyer des signaux en direction des chrétiens d'Orient. Combien d'intentions de prières dans les diocèses par rapport à quelques propos épiscopaux malheureux sur la Syrie? Combien d'associations œuvrant pour les chrétiens du Levant en comparaison aux relais médiatiques du soutien aux rebelles syriens? Combien de jeunes Français partis sur le terrain aider les chrétiens d'Orient par rapport aux djihadistes venus depuis notre pays qui les hébergeait?

Le pays réel, la masse des Français, est étreint par un devoir inconscient de charité et de solidarité pour ceux qui ont permis que notre pays existât. Sans le formidable élan missionnaire de quelques Araméens puis d'hommes de culture grecque, il n'y aurait pas eu de christianisme ni de chrétienté, et donc pas eu de France. Même Emmanuel Macron sent ça. C'est quasiment de l'épigénétique!

Reste qu'un signe des temps ne fait pas une politique. Et nous retombons là dans les affres de la politique partisane. Tant que SOS Chrétiens d'Orient n'est pas à la table des négociations de manière officielle, ces initiatives sont risibles. Certes, des associations comme l'AED, distribuent plus d'argent que nous au Proche-Orient, et il faut les en remercier, mais nos volontaires sont sur le terrain sans discontinuer depuis maintenant cinq ans. D'Erbil à Aman, de Damas à Alexandrie, de Beyrouth à l'Éthiopie, SOS travaille. Dans certains pays nous formons même la majorité des Français présents! Alors comment envisager une solution fiable sans notre présence? C'est un premier point.

Un autre point est plus politique. Il faut établir que les chrétiens d'Orient ne sont pas des minorités. Ils sont les inven-

teurs d'un mode de vie et parfois des régimes politiques de leurs pays. Ils ne sont pas des « hommes en trop », pour reprendre la belle expression de Jean-François Colossimo, mais le sel de la terre en Orient. Ils sont des serviteurs de leurs sociétés: dans la santé, l'éducation, les armées. Il faut donc parler au cours de cette conférence UNIQUEMENT des chrétiens d'Orient. Les minorités du Proche-Orient méritent évidemment un soutien puissant, mais ce n'est pas du même registre.

Il faut ensuite lutter contre toutes les absurdités françaises: le laïcisme, le militantisme idéologique à l'œuvre dans certaines ambassades, et, bien entendu, le tabou de l'islam. Un exemple tout simple: Al-Azhar. Cette université est évidemment un phare culturel. Mais c'est aussi elle qui donne son accord pour la publication de manuels scolaires humiliant les chrétiens en Égypte. Il faut que tombent les tabous pendant cette conférence et qu'une liste des scandales touchant les chrétiens d'Orient soit officiellement établie.

Enfin, j'espère que la place de la diplomatie française dans ces affaires sera évoquée. Le suivisme otanien et le prêchi-prêcha de chercheurs d'extrême gauche sont des plaies béantes dans l'action de la France au Proche-Orient.

Dans le message de vœux du 2 janvier, que vous avez cosigné avec Benjamin Blanchard, directeur de SOS Chrétiens d'Orient, vous avez appelé à la création, au sein du gouvernement français, d'un « secrétariat d'État aux chrétiens d'Orient ou aux chrétiens persécutés ». Pourquoi une telle demande et qu'attendriez-vous d'un tel organisme gouvernemental si d'aventure il était créé?

Parce que la France a une vocation spécifique au Proche-Orient. Notre histoire orientale ne commence pas avec nos mandats internationaux, elle est sise dans les accords du pouvoir royal et dans les élans missionnaires de la chrétienté. Le premier évêché latin de Bagdad a ainsi été fondé grâce à la générosité d'une famille française.

Or, pour les chrétiens d'Orient, il y a urgence. Des accords tacites d'État et quelques personnes au Quai d'Orsay ne

suffisent plus: il faut que la France remette en place une action indépendante au Proche-Orient, équilibrée entre les mondes sunnites et chiites, équilibrée entre le réalisme économique et les exigences éthiques, équilibrée entre les réalités modernes et l'imprégnation religieuse de toute cette région. Les chrétiens d'Orient nous tendent la main pour établir ce pont. S'il n'y a plus assez de considération pour l'honneur dans les couloirs du pouvoir pour en comprendre la nécessité, que le simple calcul des intérêts de la France l'emporte!

Un tel organisme devrait à mon sens mener cinq actions immédiates:

- Régler la question des réfugiés chrétiens bloqués en Jordanie
- Tout faire pour permettre le retour de réfugiés chrétiens syriens chez eux, avec une aide de la communauté internationale
- Créer un référent « chrétien d'Orient » dans chaque ambassade ou consulat où c'est nécessaire
- Prendre à bras-le-corps la question du soutien de la francophonie par les institutions religieuses
- Intégrer la question des chrétiens d'Orient à toute décision concernant la politique dite arabe de la France.

Le gouvernement hongrois a créé en septembre 2016, un secrétariat d'État consacré à l'aide aux chrétiens persécutés, initiative sans précédent peut-être dans le monde. Est-ce cette initiative hongroise qui a motivé votre idée et qu'en pensez-vous?

Disons qu'elle a plutôt expliqué notre gêne. Les Hongrois ont une vaste et belle histoire; notamment de résistance face aux assauts ottomans, mais elle est moins liée que la nôtre à cette région. Sans parler des moyens de nos politiques internationales.

SOS Chrétiens d'Orient entretient les meilleures relations du monde avec la diplomatie hongroise et je ne peux que saluer tout le travail qu'elle effectue. C'est une leçon et un exemple pour nous.

Leur action est ciblée, comme leur subvention à la reconstruction d'églises anciennes au Liban, leurs chargés d'affaires compétents, c'est un régal de les rencontrer. Évidemment, la grande différence, c'est qu'il n'y a pas de tabou religieux en Hongrie.

Le jour où la rengaine antichrétienne entrera dans le roman des repentances nationales, nous pourrons certainement les imiter et démultiplier cette action grâce aux ressources et au génie français.

#### Asie du Sud : les Dalits chrétiens s'organisent

Le Dalit, mot sanscrit signifiant opprimé, est en Inde celui qu'on appelait autrefois un intouchable, une personne exclue du système des castes. Ils seraient plus de 200 millions en Inde soit 16 % de la population (selon le recensement de 2011), mais on en trouve aussi au Népal, au Pakistan, au Bangladesh, au Pakistan, etc., et, bien sûr, dans la diaspora indienne dans le monde. Ils représenteraient, estime-t-on, 65 % des chrétiens en Inde. Selon Aide à l'Église en détresse, 12 millions de catholiques sur 19 sont Dalits. Minorité d'une minorité, les Dalits chrétiens sont, si l'on peut dire, discriminés et persécutés à la puissance 2...

Une conférence de deux jours qui s'est tenue à l'initiative de la Conférence des évêques catholiques de l'Inde a discuté le l'idée de constituer un Forum des chrétiens dalits en Asie.

Cette conférence qui s'est tenue les 13 et 14 février, sur le thème « Les Dalits témoins de la foi au carrefour de l'Asie du Sud et la réponse chrétienne », au National Biblical Catechetical and Liturgical Centre de Bangaluru [Bangalore], capitale de l'État de Karnakata.

Environ 170 personnes originaires d'Inde ont pris part à cette conférence, mais y sont aussi venus des délégués de Malaisie, de Singapour, du Népal, de Thaïlande, du Bangladesh et du Sri Lanka.

Les délégués étrangers – Paul Sinnappan de Malaysie, Sinnappan Samydorai de Singapour, Prakash Khadka du Népal, William Nokrek du Bangladesh, le Père Michael Rajendram du Sri Lanka and Mme Jantima – ont partagé leurs expériences de foi en tant que Dalits. Ils ont dit que les pratiques visant les intouchables existaient dans leurs pays respectifs selon des modalités différentes et subtiles.

En anticipation de la conclusion de cette conférence, les participants ont décidé de mettre sur pied un Forum asiatique des chrétiens dalits. Ils ont aussi déclaré vouloir s'associer à l'Église pour se concentrer sur les femmes, la jeunesse et les enfants chrétiens dalits. [...]

Le cardinal Peter Kodwo Appiah Turkson, préfet du dicastère pour le service du développement humain intégral, fut l'invité d'honneur à cette conférence. Il a présidé la messe d'ouverture et prononcé l'allocution présidentielle.

Source: Matters India, 15 février 2019 - © CP pour la traduction.

### Suisse : un soldat parti combattre l'État Islamique, condamné par un tribunal militaire

C'est un procès qu'on pourrait qualifier de surréaliste, qui s'est tenu le 22 février dernier au tribunal militaire de Bellizone, devant lequel un sous-officier de l'armée helvétique était poursuivi, en application de l'article 94 du Code pénal militaire, du chef de participation aux actions d'une « armée étrangère » sans autorisation du Conseil fédéral. Sa condamnation est assez légère, mais on peut s'interroger sur son bien-fondé, non pas légal, mais moral. Si la neutralité suisse est un absolu, alors elle est une idole... Une narration de BBC News.

n tribunal militaire suisse vient de condamner un ancien soldat <sup>1</sup> parti combattre le groupe État islamique [EI] en Syrie.

Johan Cosar avait tiré parti de ce que son entraînement militaire lui avait appris pour recruter des centaines d'hommes afin de défendre des communautés chrétiennes contre l'EI.

Il a été jugé coupable d'avoir porté atteinte à la neutralité et à la sécurité suisses en rejoignant une armée étrangère, et a été condamné à trois mois de prison avec sursis et à une amende de 500 francs suisses [environ 440 €].

Cosar n'a tenté jamais de cacher son engagement dont il se dit touiours fier. a déclaré Il envisager faire appel de sa condamnation laquelle est plutôt légère car, pour de tels faits, il risquait jusqu'à trois ans de prison ferme.

Il est né en Suisse et est citoyen suisse

mais ses grands-parents sont d'origine syrienne et les membres de sa famille appartiennent à la communauté chrétienne syriaque. À son retour de Syrie, il fut arrêté [le 11 mars 2015] et inculpé conformément au Code de justice militaire suisse qui interdit à ces citoyens suisses de servir dans des armées étrangères.

Ce verdict est semblable à d'autres condamnations qui ont frappé d'autres Suisses au cours des dix années écoulées, la plupart d'entre eux s'étant engagés dans la Légion étrangère française.

Au début du procès, un porte-parole de l'Armée avait déclaré: « La loi interdit d'aller combattre pour une force étrangère. Argumenter sur la nature de cette force est dénué de pertinence ».



A u jourd'hui âgé de 37 ans, Cosar a déclaré qu'il était d'abord parti Syrie pour travailler en tant que journaliste indépendant, mais constatant que les groupes islamistes progressaient vers les commu-

nautés chrétiennes, il n'avait pas eu d'autre choix que de les défendre. Il contribua à la création du Conseil militaire syriaque<sup>2</sup>, recruta pour lui et partagea volon-

tiers le savoir-faire militaire qu'il avait acquis dans l'Armée suisse, notamment le maniement des armes et la mise en place de postes de contrôle. Au plus fort des affrontements, il commandait jusqu'à 500 hommes. Mais rejoindre une armée étrangère sans la permission explicite du gouvernement est interdit selon le Code de justice militaire suisse.

Il y a de bonnes raisons historiques à cette loi: pendant des siècles des jeunes Suisses quittaient leur pays alors pauvre, pour aller combattre à l'étranger. Des mercenaires suisses furent recrutés par Napoléon, l'Espagne, les Pays-Bas et même par les Britanniques. Mais sitôt que la Suisse s'imposa comme pays neutre, son gouvernement décida qu'il serait peu opportun que des Suisses continuent à combattre dans les camps des belligérants lors des conflits européens, et il l'interdit.

Aujourd'hui, il ne demeure plus qu'un seul vestige de la tradition mercenaire suisse : la Garde suisse pontificale à Rome<sup>3</sup>.

À l'ouverture de son procès, Cosar a été accueilli par une petite manifestation d'amis et de membres de sa famille qui portaient des bannières où l'on pouvait lire « Combattre l'État islamique n'est pas un crime ». Lui-même a déclaré qu'il méritait une médaille et pas un procès pour avoir « combattu le terrorisme » et avoir protégé les minorités chrétiennes de Syrie, vouées selon lui à une mort certaine.

L'ambiance, à l'intérieur de la salle d'audience, a été décrite comme détendue. Toutefois, le gouvernement suisse n'entend pas envoyer le signal que combattre dans des guerres étrangères pourrait être toléré, en aucune circonstance, même « honorable »

### Source: BBC News, 22 février 2019. – © Chrétiens Persécutés pour la traduction.

- 1. Les expressions « ancien soldat » (former soldier) dans le chapeau de l'article de BBC News du 22 février, et « ancien officier suisse » (former Swiss officer) dans le titre, laissent perplexe. Rien n'indique que Johan Cosar ait perdu son rang de sergent dans l'armée helvétique. De plus, un Suisse, même s'il n'est pas militaire professionnel demeure, en quelque sorte, soldat toute sa vie ou plutôt milicien,
- 2. Le Conseil militaire syriaque (MFS, *Mawtbo Fulhoyo Suryoyo*) fut fondé le 8 janvier 2013. De 150 combattants à sa création, le MFS compta jusqu'à 1500 hommes au début de 2015 et organisa même un bataillon féminin en août de la même année. Le 11 octobre suivant le MFS rallia les Forces démocratiques syriennes, créées la veille, largement dominées par les Kurdes.
- 3. La Garde suisse n'a pas besoin de l'autorisation nécessaire du gouvernement, le Conseil fédéral, car elle n'est pas considérée, de son point de vue, comme un corps d'armée étranger mais comme un corps de police... Passez, muscade...

#### ACTUALITÉ DE LA CHRISTIANOPHOBIE EN FRANCE

#### FINISTÈRE, 16 FÉVRIER 2019

Les églises de Nizon et de Melgven ont signalé le vol d'un calice.

#### **HÉRAULT, 18 FÉVRIER 2019**

L'école catholique Saint-Vincent de Sète a été taguée d'un slogan anarchiste: « La seule église qui illumine est celle qui brûle. » Les vandales ont été arrêtés quelques jours plus tard.

#### **PYRÉNÉES ORIENTALES, 18 FÉVRIER 2019**

La librairie chrétienne Siloë de Perpignan a été vandalisée. Des individus ont fracturé la porte d'entrée en verre, mais il semble qu'aucun vol ne soit à déplorer.

#### FINISTÈRE, 20 FÉVRIER 2019

L'église Saint-Pierre, à Riec-sur-Bélon, a été cambriolée: un ciboire a été dérobé et la porte de la sacristie fracturée.

#### ISÈRE, 21 FÉVRIER 2019

La chapelle Saint-Paul (paroisse de la Sainte-Famille) du quartier Beauvert de Grenoble, a été forcée dans la nuit du mercredi 20 au jeudi 21 février

#### ARDÈCHE, 21 FÉVRIER 2019

Une personne aux propos incohérents se serait livrée à des actes de vandalisme sur plusieurs tombes du cimetière de Joyeuse, renversant des plaques mortuaires, en fracassant d'autres, avant de prendre la fuite, puis d'être interpellée.

#### **VIENNE, 22 FÉVRIER 2019**

On a appris le 22 février la profanation d'une dizaine de tombes dans le cimetière de Vouillé.

#### **CÔTES-D'ARMOR, 23 FÉVRIER 2019**

Au moins quatre églises des Côtes-d'Armor ont fait l'objet de tentatives de vol le 23 ou le 24 février: l'église Saint-Quay de Saint-Quay-Portrieux, l'église Notre-Dame-de-Grâce d'Uzel, l'église Saint-Vincent de Merdrignac et l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Plelo.

# Chrétiens du Kosovo : une BD pour parler de leur tragédie

Inlassable défenseur des chrétiens serbes du Kosovo-et-Métochie et membre particulièrement actif de Solidarité Kosovo, Nikola Mirkovic s'est lancé dans une nouvelle aventure: celle de raconter le drame de ces chrétiens dans une bande dessinée... Il a bien voulu répondre à nos questions sur ce projet en cours.

Vous coordonnez un projet de bande dessinée sur les chrétiens du Kosovo. Pouvez-vous nous en dire plus sur ce projet?

C'est un projet qui est né il y a trois ans. Le sujet du Kosovo est mal connu en France et notamment auprès des jeunes. C'est un sujet grave s'agissant d'une terre européenne où les chrétiens sont persécutés pour leur foi. Je souhaite toucher un nouveau public faire connaître le drame des chrétiens du Kosovo et je me suis dit qu'une bande dessinée serait un excellent moyen de toucher un public plus jeune moins au courant de la situation du Kosovo Suite recommandations d'un bon ami qui avait déjà réalisé des BD j'ai pu rencontrer une excellente scénariste, un dessinateur hors pair et un coloriste de renom tous prêts à m'aider à réaliser cette

BD. Pour moi ce projet n'avait de sens que s'il était réalisé par des professionnels du genre. Je les accompagne pour le scénario et les conseils historiques mais le reste est leur domaine, ce sont eux les experts. L'équipe que nous avons pour ce projet est une des meilleures en Europe aujourd'hui.

#### Où en êtes-vous de la réalisation?

Réaliser une bande dessinée prend beaucoup plus de temps que je ne le croyais mais nous avançons bien.

Le scénario est déjà terminé et nous avons déjà deux tiers des planches de dessinées. Il nous reste à terminer le dernier tiers.



### Avez-vous déjà une idée de la date de parution?

La bande dessinée doit sortir en septembre de cette année, c'est notre objectif et on fait tout pour y arriver. C'est le meilleur moment de l'année pour la sortir.

#### Quelle est la situation actuelle des chrétiens du Kosovo?

La situation continue d'être difficile surtout pour les orthodoxes serbes. Ils continuent de vivre dans des enclaves et sont victimes de persécutions, de rapines et d'intimidations pour qu'ils quittent leur terre. En octobre dernier, deux autocars de pèlerins serbes qui voulaient se rendre sur les ruines d'un mo-

nastère en Métochie ont littéralement été lapidés. En juin dernier un prêtre a été attaqué par des extrémistes albanais dans le village de Zac. Ce genre d'attaques est fréquent et les orthodoxes vivent reclus. Ils comptent sur nous pour faire connaître leur martyre et pour peser sur les autorités pour que la persécution cesse. Le Kosovo est également devenu une base arrière de l'État islamique ce qui n'augure rien de bon pour les chrétiens qui tentent d'y survivre.

### Dossier: les sénateurs français et Asia Bibi

### Le texte de l'appel des sénateurs au Président de la République La place d'Asia Bibi est en France

onsieur le Président de la République, la communauté internationale a accueilli la semaine dernière avec soulagement l'annonce de la libération d'Asia Bibi, chrétienne pakistanaise, condamnée à mort pour supposé blasphème et emprisonnée neuf ans, acquittée par la Cour Suprême, restée en prison plusieurs semaines malgré cette décision puis, enfin, libérée... mais toujours bloquée dans son pays où sa vie est en grand danger.

Monsieur le Président de la République, il y a urgence à l'exfiltrer du Pakistan où plusieurs de ses soutiens ont été menacés voire assassinés par des fanatiques musulmans ces dernières années. Le gouvernement pakistanais n'est, à l'évidence, pas en mesure de garantir la sécurité d'Asia Bibi et de sa famille. Le Royaume-Uni, où vit une importante communauté pakistanaise, avait un temps été pressenti pour accueillir celle qui, tant

dans son pays qu'à l'international, est devenue une icône des chrétiens persécutés et de la lutte des femmes pour défendre leurs droits face aux fondamentalistes. Mais sa demande d'asile politique aurait été

rejetée, les Britanniques craignant apparemment des troubles à l'ordre public sur leur sol.

Monsieur le Président de la République, la France s'honorerait à octroyer l'asile politique à Asia Bibi. L'enjeu n'est pas qu'humanitaire. Il est aussi de montrer, en actes, la résistance de notre nation aux pressions des extrémistes et de réitérer notre détermination à défendre nos valeurs fondamentales de liberté, d'égalité et de fraternité. Pour que « Je suis Charlie » ne soit pas un slogan trop vite relégué dans les livres d'histoire, pour que « Je suis Paris » demeure un élan qui nous porte à garder vivante la flamme de la solidarité et du refus de l'oppression, nous devons accueillir Asia Bibi en France.

Joëlle Garriaud-Maylam, sénateur LR des Français de l'étranger, et 47 de ses collègues

### Nombre de sénateurs signataires de l'appel par groupes politiques

Groupe les Républicains: 31; Groupe socialiste et républicain: 6; Groupe Union Centriste: 5; Groupe les Indépendants-République et Territoires: 3; Groupe la République en Marche: 1; Groupe du Rassemblement démocratique et social européen: 1; Hors groupe (ex FN/RN): 1; Groupe communiste républicain citoyen et écologiste: 0.

### Réponse de Patrick Strzoda, directeur de cabinet du Président de la République

adame le Sénateur, Le Président de la République a bien pris connaissance de la correspondance par laquelle vous lui transmettez un appel cosigné par quarante-sept sénateurs.

Sensible à votre démarche, le Chef de l'État m'a confié le soin de vous en remercier vivement et de vous assurer de toute l'attention portée à vos préoccupations au sujet de Madame Asia Bibi.

La France est profondément attachée à la liberté de religion, ainsi qu'à la liberté d'expression et d'opinion.

Aussi, notre pays se réjouit de la décision de la justice pakistanaise relative à l'acquittement de Madame Bibi dont la situation, croyez-le bien, fait l'objet d'une vigilance soutenue de la part des autorités françaises.

À cet égard, je puis vous indiquer que la France est pleinement mobilisée avec ses partenaires européens et internationaux à accueillir Madame Asia Bibi et sa famille selon les vœux qu'ils exprimeront.

Je vous prie d'agréer, Madame le Sénateur, l'expression de mes hommages.

Le 24 décembre 2018

#### L'AED envoie des jeunes en mission...

Pour la troisième année consécutive, *Aide à l'Église en détresse* – branche française membre de la fondation internationale catholique de droit pontifical du même nom – va envoyer une soixantaine de jeunes en mission pour « servir l'Église et les plus démunis dans six pays, pendant trois semaines au cours de l'été [2019] ».

Servir les plus démunis, rencontrer les communautés chrétiennes locales et prier avec elles, sont les objectifs de ce mouvement missionnaire.

« En proposant à des jeunes de faire l'expérience du service, l'AED espère les encourager dans leurs engagements quotidiens, avant, pendant et après leur mission. Elle souhaite également les inviter à devenir des "frères universels", à l'image du bienheureux Charles de Foucauld, sous le patronage duquel *AED Mission* est placée », signale le communiqué de l'AED du 13 février 2019.

« Que des jeunes quittent leur quotidien pour venir dans un pays dont ils ne connaissent ni la langue ni les traditions, quelques fois très compliquées, représente un acte de courage très estimé, confie Mgr Kyrillos William Samaan, évêque copte catholique d'Assiout, en Moyenne Égypte, qui accueille des volontaires pour la deuxième année. Dans un monde où triomphent l'égoïsme et le consumérisme, nous trouvons encore des jeunes qui pensent au don de soi, au sacrifice, au volontariat. Cela nous remplit d'espérance. » Marc Fromager, directeur de l'association, précise que « six missions sont proposées cette année: au Bénin, en Égypte, en Inde, au Liban, en Ukraine et, pour la première fois, au Mexique. C'est bien à la rencontre de l'Église universelle que les jeunes sont invités! »

Une journée de formation, organisée le 18 mai prochain à Versailles, permettra aux jeunes de mieux comprendre le contexte de leur mission et de rencontrer les membres de leur équipe.

Communiqué de l'Aide à l'Église en détresse. Renseignements : 01 39 17 30 10.

### Joëlle Garriaud-Maylam: « Il faut se battre au quotidien pour la liberté religieuse des chrétiens! »

Initiatrice d'un appel de sénateurs au Président de la République pour l'accueil d'Asia Bibi en France, Joëlle Garriaud-Maylam, sénateur des Français établis à l'étranger depuis 2004, a bien voulu répondre à nos questions sur le sort de cette infortunée Pakistanaise et sur les chrétiens persécutés dans le monde.

#### Quand et comment avez-vous pris connaissance de cette « affaire » Asia Bibi?

Je ne peux vous dire exactement quand j'ai entendu parler d'Asia Bibi pour la première fois, sans doute courant 2009, mais je me souviens par contre parfaitement de mon sentiment de sidération en apprenant sa condamnation à mort de novembre 2010. Bien que connaissant le Pakistan et y ayant constaté le net durcissement des tensions religieuses et de l'intolérance, je n'arrivais pas à croire que l'on ait pu condamner à mort

payjeune mère sanne, cinq enfants, pour un soi-disant blasphème. Et je restais persuadée que le bon sens finirait par prévaloir et que la justice pakistanaise l'acquitterait après son appel.

C'était compter sans les effets pervers de la médiatisation de son cas qui n'a fait qu'exacerber les tendances fondamentalistes et obscurantistes ceux qui prônaient la haine pour mieux

asseoir leur pouvoir. Asia était devenue un enjeu de politique intérieure et la cible de toutes les frustrations et de toutes les haines.

Qu'est-ce qui vous a poussé à lancer cet appel de sénateurs au Président de la République pour lui sug-

#### gérer d'accueillir Asia Bibi et sa famille?

Lorsque j'ai appris l'acquittement et la libération d'Asia Bibi, j'ai évidemment ressenti une immense joie et un très grand soulagement Je pensais alors qu'elle serait immédiatement exfiltrée vers un pays occidental qui saurait la protéger. Ce ne fut malheureusement pas le cas et les hordes défilant dans les rues pour réclamer sa pendaison prouvaient qu'elle était sans doute en bien plus grand danger hors de prison que lorsqu'elle était derrière les barreaux.

> La seule solution était l'exil mais encore fallait-il trouver un pays prêt à l'accueillir avec son mari et ses enfants. Et les grands pays, à l'instar du Royaume-Uni, semblaient tous, avec un manque de courage terrible, vouloir se défausser.

> En tant que Française, attachée aux valeurs d'humanisme et de tolérance incarnées je pensais que mon pays avait le devoir moral de mettre ses actes en conformité avec ses paroles et donc de pro-

par notre République,

poser l'asile politique à cette femme et à sa famille.

Voyant que rien ne semblait bouger du côté du gouvernement français et je me suis donc dit qu'il fallait lancer un appel de parlementaires, comme je l'avais fait en juillet 2014 en soutien aux chrétiens d'Irak en appelant à ce que la France saisisse la Cour pénale in-



ternationale au sujet des exactions à l'encontre des minorités, notamment chrétiennes, en Irak.

#### Concrètement, comment avez-vous contacté vos confrères du Sénat et les avez-vous tous contactés?

Très simplement! J'ai rédigé cet appel et l'ai envoyé par courriel à l'ensemble de mes collègues sénateurs.

### Le Sénat compte 348 élus mais votre appel n'a été signé que par 48 d'entre eux. Considérez-vous ce résultat comme satisfaisant et, selon vous, à quoi tient la réserve des autres sur cette initiative?

Bien sûr j'aurais aimé qu'il soit soutenu par plus de sénateurs et j'ai été, je l'avoue, déçue de l'absence de soutien de certains, y compris chez les Français de l'étranger. Mais 48 signatures restent un nombre relativement important, surtout au regard du très court délai laissé à mes collègues sénateurs pour me répondre (moins de 48 heures!). À titre de comparaison, l'appel que j'avais rédigé en 2014 en soutien aux chrétiens d'Irak et que j'avais envoyé à l'ensemble des parlementaires, députés et sénateurs confondus, n'avait recueilli que soixante signatures! Et si, du fait aussi de mon expérience de sénatrice des Français a l'étranger, j'ai toujours eu à cœur de défendre les minorités religieuses et notamment chrétiennes au Moyen-Orient et ailleurs, je comprends que beaucoup de mes collègues n'aient pas la même approche et préfèrent se consacrer davantage à des problématiques plus domestiques. Certains ont pu penser aussi que le Royaume-Uni avait eu raison de refuser d'accueillir Asia au regard des tensions et menaces pouvant être engendrées par sa présence.

#### Considérez-vous que la réponse faite au nom du Président de la République soit satisfaisante et encourageante?

La réponse faite par le directeur de cabinet du Président de la République n'est guère surprenante et ne nous a rien appris. Elle nous assure cependant de l'attention qu'il porte au dossier et laisse entendre qu'une offre d'accueil aurait été faite. Je resterai quant à moi très vigilante sur le dossier d'Asia Bibi comme sur celui de toutes les personnes, notamment chrétiennes, qui voient leurs droits bafoués aux quatre coins du monde du fait de leur religion. Le Moyen-Orient tout comme l'Afrique, notamment le Nigéria, sont des régions où le fanatisme religieux fait un grand nombre de victimes. Il faut se battre au quotidien, y compris en France, pour que le principe de laïcité reste inclusif et permette à tous d'exercer leur liberté religieuse et leur droit de prier dans le respect des autres, sans fanatisme ni endoctrinement.

D'une manière générale, considérez-vous que les membres du Sénat soient suffisamment informés de la situation, à bien des égards tragique, des chrétiens dans le monde. Sinon que préconiseriez-vous pour améliorer leur information?

La liberté religieuse est un sujet qui doit préoccuper l'ensemble de la classe politique. La sécurité des chrétiens d'Orient est aussi la nôtre. Nous devons rester vigilants et employer tous les moyens, notamment par le biais de la diplomatie parlementaire, pour aider les minorités. Je suis ainsi allée à plusieurs reprises à leur rencontre, par exemple dans les camps de réfugiés de Syrie et du Kurdistan irakien où je retournerai prochainement.

Le groupe de travail du Sénat que préside Bruno Retailleau sur les droits des minorités religieuses et notamment chrétiennes au Moyen-Orient, a procédé à de très nombreuses auditions sur le sujet et a utilisé la réserve parlementaire pour soutenir de nombreuses associations d'aide aux minorités, ce que j'ai fait également à titre personnel. La proposition de résolution européenne de Bruno Retailleau sur la mise en place d'un mécanisme de justice transitionnelle à dimension internationale en Irak, a été adoptée à une très large majorité.

Je trouve par contre que l'information et le soutien à ces minorités doivent être développés en France et je salue le travail que vous faites, aux côtés d'autres associations comme Solidarité en Irak. Les chrétiens doivent pouvoir rester sur les terres où ils sont nés. Ils étaient plus d'un million sur le seul territoire irakien avant l'invasion américaine. Ils ne sont plus que 300 000 aujourd'hui dans toute la région! Le Moyen-Orient a été le berceau du christianisme. Il faut pouvoir protéger les chrétiens pour leur permettre de vivre en paix, car leur situation se dégrade partout. 4000 chrétiens auraient été tués dans le monde du fait de leur religion, la majorité au Nigéria. Les discriminations qu'ils subissent, notamment dans les domaines de l'éducation, du droit et de l'économie, voire les persécutions dont ils sont victimes, ne cessent de croître, et on estime aujourd'hui qu'un chrétien sur neuf est persécuté dans le monde. C'est une forme de génocide diffus qui se met en place. Il est donc essentiel de promouvoir la liberté religieuse, droit humain fondamental, et des valeurs de tolérance et de respect de l'autre. C'est un sujet qui doit être davantafe débattu, notamment au sein d'assemblées parlementaires ou dans le cadre de la diplomatie parlementaire au niveau bilatéral ou régional où nous pouvons sensibiliser nos homologues à cette problématique. En tant que parlementaires, nous avons une immense responsabilité, et il en va aussi de l'avenir de nos sociétés en Europe.

# Mgr Gollnisch: « Nous attendons la construction d'un lieu de culte en Arabie saoudite. Point barre! »

Mgr Pascal Gollnisch, directeur de l'Œuvre d'Orient a bien voulu répondre à nos questions sur la situation des chrétiens en Arabie saoudite, pays qui présente la particularité de pas reconnaître et de ne pas protéger la liberté religieuse, alors que la Corée du Nord la reconnaît... mais ne la protège pas davantage qu'elle ne la respecte!

### Human Rights Watch<sup>1</sup> vient de publier son rapport mondial 2019. Que pensez-vous dans l'ensemble de ce volumineux rapport?

Je pense d'abord que des associations de ce type font un travail important d'identification des pro-

blèmes liés à la dignité de l'être humain et aux droits fondamentaux qui sont bafoués. Mais il me semble que les droits spécifiques des minorités religieuses ne sont pas suffisamment examinés, en particulier ceux des chrétiens. Ces organismes sont conscients de problèmes des croyants chiites qui sont minoritaires dans un pays sunnite, des croyants sunnites qui sont minoritaires dans un pays chiite, mais je trouve qu'il n'y a pas assez de prise en compte des chrétiens privés des droits fondamentaux que les Nations unies sont d'ailleurs censées protéger.

Le rapport souligne, notamment, les nombreuses vio-

lations des droits de l'homme en Arabie saoudite ou par les Saoudiens à l'étranger. Vous avez toutefois émis une réserve en raison d'une omission surprenante de ce rapport...

Oui. Il y a environ entre un million et demi et deux millions de chrétiens en Arabie saoudite qui viennent y travailler et qui peuvent donc y rester de nombreuses années, mais il n'y a toujours pas de lieux de culte ouverts en Arabie saoudite alors que, dans l'ensemble des autres pays de la péninsule arabique, on trouve au moins un lieu de culte. Si l'on considère, par exemple, le sultanat d'Oman, il y a plusieurs paroisses. La liberté de culte n'est pas reconnue en Arabie saoudite, mais ce n'est pas seulement une question de liberté du culte,



car dans les autres pays où la liberté de culte est reconnue, elle ne l'est que pour les étrangers. Nous posons donc des questions: quels sont les droits pour un musulman de devenir chrétien s'il fait ce choix? Une femme musulmane a-t-elle le droit d'épouser un chrétien? Quel est le droit pour les chrétiens d'exprimer publiquement leurs convictions chrétiennes? Tout cela fait partie des droits fondamentaux reconnus par la communauté internationale et donc nous souhaitons que ces questions soient posées aux États arabo-musulmans pour qu'ils

progressent dans la reconnaissance de ces droits. Mais ce n'est pas que dans la péninsule arabique: ce sont aussi pratiquement des difficultés que l'on rencontre dans l'ensemble des pays à majorité musulmane. Encore dernièrement, le gouverneur chrétien de Djakarta, en Indonésie, qui devait se représenter à l'élection à cette fonction, a été accusé de blasphème par un adversaire politique et a été condamné à deux ans de prison: il vient tout juste d'en sortir, dans une certaine indiffé-

#### ACTUALITÉ DE LA CHRISTIANOPHOBIE EN ASIE-PACIFIQUE

#### ARMÉNIE, 23 JANVIER 2019

Dans la nuit du 23 au 24 janvier, un ou plusieurs individus se sont introduits dans le complexe monastique de Haghartsine dans la région du Tavouch (au nord-est de l'Arménie). Ils ont fracturé la caisse contenant les dons des fidèles et en ont dérobé le contenu.

#### **PHILIPPINES, 27 JANVIER 2019**

Un attentat revendiqué par l'État islamique et perpétré dans la cathédrale de Jolo a fait au moins 20 morts et plus de 110 blessés.

#### INDE, 27 JANVIER 2019

Une quinzaine d'hindouistes ont pénétré dans une église pentecôtiste de l'État de Chhattisgarh au cours du culte dominical. Ils ont insulté et frappé les fidèles.

#### INDE, 30 JANVIER 2019

Une vingtaine d'individus cagoulés ont investi la *Dominic Savio Mission* de Garo Hills (État du Meghalaya, au nord-est de l'Inde) à une heure du matin le 30 janvier. Ils ont frappé à coups de barre de fer le Père Thomas John et un autre résident de la mission, Daniel M. Sangma, et les ont ligotés. Ils ont ensuite pillé l'église, volé 125 000 roupies (un peu plus de 1 500 €) et deux Smartphones.

#### **MYANMAR, 31 JANVIER 2019**

Le pasteur Tun Nu, qui avait été enlevé sous la menace des armes le 19 janvier, a été tué par ses ravisseurs de l'armée des rebelles dans l'État de Rakhine au Myanmar. Âgé de 41 ans, le pasteur laisse derrière lui une femme et trois jeunes enfants. Il était le pasteur d'une église et de sa cinquantaine de fidèles.

#### **TURQUIE, 14 FÉVRIER 2019**

L'église arménienne *Sourp Asdvadzadzine* du quartier de Bakirkoy à Istanbul – régulièrement visée par des vandales – a fait l'objet de dégradation par de nombreux tags inscrits sur sa façade. Ces graffitis sont l'œuvre d'OHB, le groupe de taggeurs les plus actifs d'Istanbul.

rence générale de l'opinion publique internationale. Eh bien nous sommes lassés de cette indifférence générale...

En novembre dernier, les autorités saoudiennes ont donné la permission de célébrer, dans leur pays, une messe par un évêque copte orthodoxe au domicile d'un émigré égyptien en Arabie saoudite. S'agitil selon vous d'un "assouplissement" de la position rigide du régime ou d'autre chose?

Il y a, en effet, des choses qui progressent, c'est pourquoi il ne faut pas éteindre ces petites braises... Oui il y a des avancées, mais nous attendons beaucoup plus, nous attendons la construction d'un lieu de culte en Arabie saoudite. Point barre!

Le patriarche copte orthodoxe Théodore II a révélé, en novembre dernier, qu'il avait été officiellement invité à se rendre en Arabie saoudite. Cette future visite qui devrait suivre celle également officielle, que le cardinal Bechara Raï, patriarche maronite, a effectuée en Arabie saoudite le 14 novembre dernier, constitue-t-elle un début de changement en Arabie saoudite?

Nous l'espérons et nous prenons acte de ces visites qui sont importantes comme l'est celle du pape François à Abu Dhabi. Vous savez, dans ces domaines-là, il faut réfléchir à des étapes et pas simplement au point d'arrivée auquel, par définition, nous ne sommes pas encore arrivés! Chacune de ces rencontres, chacune de ces visites constituent des paliers qui nous permettent de réfléchir à l'étape suivante. Puisque le pape a été invité à Abu Dhabi, il pourra l'être dans d'autres pays. Il s'est déjà rendu dans plusieurs pays musulmans comme l'Égypte, la Turquie, la Jordanie, il est allé en Israël et en Palestine... Le pape connaît ces pays et il s'y rend volontiers comme il se rendra en mars prochain au Maroc. Nous saluons ces visites dans l'aspect positif qu'elles comportent, elles doivent être suivies par des actes concrets. La liberté religieuse n'est pas seulement la liberté de culte.

1. Human Rights Watch est une ONG fondée en 1988 et dont le siège social est à New York. Elle se donne pour mission de défendre les droits de l'homme mais sans marque particulière sur la liberté religieuse. Elle publie chaque année un World Report. Celui de 2019 traite de la situation observée en 2018. La section consacrée à l'Arabie saoudite évoque dans son chapitre « Libertés d'expression, d'association et de croyance », la répression contre les minorités chiites dans ce pays musulman majoritairement sunnite, mais ignore totalement la situation des chrétiens dans le royaume. Une absence dénoncée par Mgr Gollnisch.

# Le martyre des 21 raconté par Martin Mosebach

L'écrivain allemand Martin Mosebach, connu du public français par son célèbre ouvrage La liturgie et son ennemie : l'hérésie de l'informe, paru en 2005 chez Hora Decima, a tiré de son enquête menée en Égypte un ouvrage consacré aux martyrs coptes égorgés et décapités par les islamistes le 15 février 2015 en Libye. Quatre ans après les faits, c'est l'hommage qu'on attendait en Occident...

e martyre, en 2015, de vingt-et-un Coptes chrétiens égyptiens, décapités par l'État Islamique sur une plage de Syrte en Libye, est aujourd'hui une source de miracles pour la communauté chrétienne du pays des Pharaons, qui trouve dans leur sacrifice encore plus de force et de vigueur dans sa foi.

Quatre années après l'exécution barbare par les djihadistes de ces travailleurs chrétiens qu'ils avaient enlevés et dont les images furent partagées dans le monde entier, leur mémoire est toujours vivante en Haute-Égypte et leur ville d'origine est devenue un lieu de miracles et une destination de pèlerinages.

Le massacre fut sans doute le summum de la barbarie djihadiste, alors que les miliciens du Caliphat contrôlaient d'énormes portions du territoire de l'Irak et de la Syrie, moissonnaient des victimes et récoltaient la violence en Afghanistan, en Égypte et en Libye. Les habitants de Al-Our, ville dont étaient originaires treize des victimes, racontent avec fierté le « martyre » de leurs illustres concitoyens aujourd'hui vénérés comme des saints par l'Église copte [orthodoxe].

« Quand on traverse la Haute-Égypte, on se rend par compte qu'on est dans un pays majoritairement chrétien », raconte l'écrivain allemand Martin Mosebach au *Christian Post* après s'être rendu à Al-Our<sup>1</sup>.

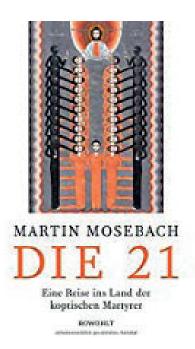
Il s'est entretenu avec des membres des familles des travailleurs tués par l'État Islamique, qui lui ont raconté des cas de miracles obtenus par la foi et le sacrifice de leurs martyrs.

Mosebach a recueilli ces témoignages et en a tiré un livre titré *Les 21. Un voyage au pays des martyrs coptes*<sup>2</sup>. « Un village pauvre et sale, se souvient-il, mais riche de foi ». « Dans la spiritualité des Coptes, ajoute-t-il, les miracles constituent un élément essentiel » et chez les habitants « tout le monde parle des miracles ».

Un événement de cette nature est arrivé au fils d'un des martyrs coptes. Le garçon fit une chute depuis le troisième étage de l'immeuble où il habite, s'évanouit sous le choc et se cassa le bras en plusieurs endroits. Lorsqu'il reprit conscience, il raconta qu'il avait rêvé que son père l'avait pris dans ses bras pendant sa chute.

#### Le CNEF et la loi de 1905

Le Conseil national des évangéliques de France (CNEF) a partagé ses réflexions et ses préoccupations sur la modification de la loi dite de séparation des Églises et de l'État [1905]. Celles-ci concernent en particulier le régime juridique des associations cultuelles, dont dépend une grande partie de ses membres, les unions et les Églises [...] Environ 2 000 associations cultuelles évangéliques seraient concernées. Ce projet de modification de la loi de 1905 est un projet qui a pour ambition de renouveler le régime des associations cultuelles, notamment pour inciter le culte musulman à s'en saisir comme modalité d'organisation juridique. Sans rejeter en bloc l'idée d'une modification du régime juridique des associations cultuelles, le CNEF entend défendre la liberté de culte, notamment la libre organisation des cultes et la liberté d'enseigner la doctrine religieuse à ses fidèles et de témoigner dans la société. Le CNEF s'inquiète par ailleurs de la volonté croissante des gouvernants d'encadrer les cultes, frôlant parfois la stigmatisation du religieux et de toutes les associations cultuelles confondues.



Quelques jours plus tard, une radiographie révéla qu'il ne présentait aucun traumatisme et que même les fractures de son bras avaient été réduites. Le sentiment commun, explique l'auteur, c'est que

« les martyrs ont des pouvoirs thaumaturgiques ».

Répondant aux questions d'Asia News, le Père Rafic Greiche, porte-parole de l'Église catholique en Égypte, confirme ces histoires de miracles y compris de cas de guérison sans explications scientifiques ou « d'icônes qui pleurent » dans des maisons de certains parents de martyrs. « Bien sûr, nous devons demeurer prudents et ne pas affirmer qu'il y a un miracle même si des gens simples veulent voir dans ces faits des signes du Ciel. Peut-être ont-ils raison mais nous devons être prudents et attendre des études et des confirmations comme on le fait dans l'Église catholique qui a une approche plus prudente de ces phénomènes que l'Église orthodoxe ».

Le fait demeure que Al-Our, de village pauvre et primitif qu'il était est devenu un lieu de pèlerinages et que la cathédrale des martyrs <sup>2</sup> est pleine de fidèles venus de tous les coins du pays pour assister aux cérémonies. Certains de ces pèlerins ont parcouru des centaines de km pour venir rendre hommage à ces héros modernes de la foi.

### Source: AsiaNews, 16 février – © Chrétiens Persécutés pour la traduction.

- 1. Martin Mosebach s'est rendu à Al-Our au printemps 2017. 2. L'ouvrage de Martin Mosebach, *Die 21. Eine Reise ins Land der koptichen Martyrer* est paru le 20 février, en allemand chez Rowolt, et le 15 février en anglais chez Plough Publishing House (États-Unis), sous le titre *The 21. A Journey Into the Land of Coptic Martyrs*.
- 3. La cathédrale des Martyrs de la foi a été inaugurée à Al-Our, proche de la ville de Samalout, le 15 février 2018.

#### POUR NE PAS OUBLIER LE GÉNOCIDE DES ASSYRO-CHALDÉENS

#### COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE L'UNION DES ASSYRO-CHALDÉENS DU 11 FÉVRIER 2019

S'exprimant lors du dîner annuel du Conseil de coordination des organisations arméniennes de France (CCAF), le 5 février 2019, le président de la République a annoncé que le 24 avril deviendra la « Journée nationale » de commémoration du génocide arménien en France.

L'Union des Assyro-Chaldéens en France se félicite de cette décision, néanmoins notre association souhaite rappeler qu'entre 250 000 et 350 000 Assyro-Chaldéens, soit plus de la moitié de la communauté, ont péri entre 1915 et 1918. Ceux qui n'ont pas été tués sont morts de faim, de maladie, d'épuisement sur les routes.

Le chef de l'État a déclaré lors de ce dîner que: « La France, c'est d'abord et avant tout ce pays qui sait regarder l'histoire en face, qui dénonça parmi les premiers la traque assassine du peuple arménien, qui dès 1915 nomma le génocide pour ce qu'il était, qui en 2001, à l'issue d'un long combat, l'a reconnu dans la loi et qui fera dans les prochaines semaines du 24 avril une journée nationale de commémoration du génocide arménien ».

Nous demandons que la France regarde l'histoire en face, nous demandons au chef de l'État de regarder l'histoire en face et de dédier la journée du 24 avril ou une autre journée pour reconnaître et se souvenir des milliers d'Assyro-Chaldéens sauvagement exterminés lors du génocide de 1915.

Aujourd'hui, la patrie des Droits de l'Homme et des citoyens doit être au rendez-vous de l'Histoire et reconnaître officiellement les génocides de 1915, génocides assyro-chaldéen et arménien.

Nemrut Yalap, président Jean-Pierre Yalcin, porte-parole

# France : n'oublions pas le génocide des Assyro-Chaldéens !

Jean-Pierre Yalcin (photo en p. 16), porte-parole de la toute jeune Union des Assyro-Chaldéens de France, a bien voulu répondre à nos questions à la suite du communiqué de cette association a diffusé le 11 février dernier sitôt connue la décision du Président Macron de faire du 24 avril une "Journée nationale" de commémoration du génocide arménien. Cette louable initiative ne saurait pour autant oblitérer un autre génocide concomitant : celui des Assyro-Chaldéens.

Si l'on ne peut qu'approuver la décision du Président Emmanuel Macron de faire du 24 avril une "Journée nationale" de commémoration du génocide arménien, des voix se sont élevées, non pour la critiquer mais pour l'ouvrir à une autre composante des victimes du génocide perpétré par les autorités ottomanes puis turques. Est-ce le sens du communiqué que vous avez diffusé le 11 février dernier?

Nous ne pouvons qu'approuver la décision du Président de la République de faire du 24 avril la « journée nationale » de commémoration du génocide arménien en France. Le but du courrier que nous lui avons adressé le 11 février visait à faire entendre notre voix et à rappeler qu'il ne faut pas oublier les autres peuples frappés par le premier génocide du XX<sup>e</sup> siècle. Se souvenir qu'entre 250 000 et 350 000 Assyro-Chaldéens, soit plus de la moitié de la communauté de l'époque, ont péri entre 1915 et 1918.

Si la mémoire passe par la célébration officielle de journées du souvenir, elle doit aussi s'accompagner d'une appropriation citoyenne du passé; c'est pourquoi il nous semble impératif de sensibiliser l'opinion publique sur ce génocide.

Paul Ricœur, dans *La Mémoire*, *l'Histoire et l'Oubli*, définissait la mémoire comme une « injonction à se souvenir ». Cette formule est inspirante pour considérer à notre tour la mémoire comme un devoir de justice. La France doit être au rendez-vous de l'histoire, elle doit reconnaître toutes les victimes des génocides de 1915, les Arméniens, les Assyro-Chaldéens et les Grecs pontiques.

Des chercheurs contemporains estiment que ce génocide se serait déroulé sur une trentaine d'années, qu'il aurait commencé dès 1894 et qu'en 1896 on estimait déjà le nombre d'Assyro-Chaldéens massacrés à plus de 100 000. Le massacre des Assyro-Chaldéens

#### a-t-il commencé si tôt et êtes-vous d'accord avec ce nombre avancé?

Une première série d'actes criminels de grande ampleur sont perpétrés dès 1894 contre les chrétiens de l'Empire ottoman comme un prélude au génocide. Aux premiers siècles de son existence, l'Empire ottoman comptait encore une majorité de chrétiens grecs, arméniens et assyriens. En Anatolie, au cœur de la Turquie actuelle, les chrétiens représentaient 30 % à 40 % de la population et jouaient un rôle majeur dans la vie de la cité. Je n'ai pas d'estimation précise concernant les Assyro-Chaldéens. En revanche, nous savons que, de 1894 à 1896, le Sultan fit massacrer 200 000 à 250 000 chrétiens. Un lourd bilan auquel il faut ajouter 100 000 réfugiés, 50 000 orphelins, 50 000 convertis de force, des villages dévastés, des églises détruites ou transformées en mosquées.

Ce que les Assyro-Chaldéens nomment Shato d'sayfo (l'année de l'épée) ou Qetlā D-'Amā Ātûrāyā (la mise à mort du peuple assyrien), aurait causé la mort de 250000 à 350000 personnes, selon votre communiqué. D'autres chercheurs évoquent un bilan plus lourd encore: entre 500000 et 750000 victimes, soit 70 % de la population de l'époque. Que pensez-vous de cette évaluation?

Il est vrai que les chiffres diffèrent selon les historiens. Mais en dehors de cette querelle de chiffres, ce que nous savons, c'est qu'une très grande partie des Assyro-Chaldéens a péri durant ce génocide. Ils sont morts parce que chrétiens, ils sont morts car le gouvernement des « jeunes-turcs » voulait accomplir son projet d'éliminer la totalité des Arméniens et des Assyro-Chaldéens de l'Asie mineure, une région qu'il considérait comme le berceau du peuple turc. Ce génocide est le génocide des oubliés. Il est sans doute d'ailleurs oublié parce que 70 % des Assyro-Chaldéens sont



morts à ce moment-là, emportant avec eux la mémoire de leur peuple et de ce drame.

Le Parlement arménien a reconnu le génocide des Assyro-Chaldéens et des Grecs pontiques en mars 2015. Il avait été précédé par d'autres Parlements comme celui de Suède dès mars 2010. Souhaiteriez-vous que le Parlement français fasse de même et comment comptez-vous y parvenir?

Nous demandons officiellement au Parlement français de rouvrir le dossier concernant le génocide des Assyro-Chaldéens, nous demandons à nos parlementaires de redonner une dignité aux milliers d'oubliés assyro-chaldéens, nous demandons à la France, notre patrie, d'être au rendez-vous de l'Histoire et de rétablir la vérité et la dignité des victimes et de leurs descendants.

La France est porteuse d'espérances. Le législateur Français est un véritable gardien de la mémoire: souvenons-nous de la loi Gayssot du 13 juillet 1990 qui a introduit en droit français le délit de négation du génocide juif.

En 2001, le Président de la République, Jacques Chirac, promulgue la loi reconnaissant le génocide arménien. Depuis 2008, plusieurs parlementaires se battent pour la pénalisation de la négation de ce génocide. Jérôme Chartier, François Pupponi et Valérie Boyer ont d'ailleurs déposé des propositions de loi à l'Assemblée Nationale en février et mars 2015 pour la reconnaissance du génocide assyro-chaldéen et la pénalisation de la négation des génocides de 1915.

Enfin, cent ans après les premières exactions, le 26 avril 2015, à l'initiative de Jérôme Chartier (député UMP du Val-d'Oise et maire de Domont) et François Pupponi (député PS du Val-d'Oise et maire de Sar-

celles), plus de 8 000 Assyro-Chaldéens ont participé au ravivage de la flamme du Soldat inconnu. Un premier espoir pour notre communauté, celui d'être entendue.

La question reprend aujourd'hui toute sa place sur la scène internationale. Une autre lueur d'espoir vient du pape François qui, dans son discours sur le génocide arménien, le 12 avril 2015, a également reconnu le génocide syriaque, assyrien et chaldéen.

Il y a encore beaucoup à faire. Depuis quelques années, des tentatives vont dans ce sens à l'ONU et au Parlement européen. Le parlement hollandais a adopté en 2015 une résolution qui reconnaît le génocide assyro-chaldéen, arménien et grec. La même année, l'Arménie a reconnu le génocide assyro-chaldéen. La Suède l'ayant reconnu quant à elle en 2010.

Aujourd'hui de nombreux parlementaires de l'Assemblée et du Sénat soutiennent notre combat pour la reconnaissance du génocide assyro-chaldéen. Le sort des chrétiens d'Orient dans la guerre en Syrie ravive les plaies et nous montre qu'il est impératif de travailler à cette reconnaissance.

Nous allons continuer notre travail et nos efforts et ce jusqu'aux plus hauts niveaux de l'État. Dans notre courrier du 11 février 2019 nous avons d'ailleurs invité le Président de la République à rencontrer notre communauté.

#### Chrétiens Persécutés Publication mensuelle

(CCPAP en cours)
contact@chretienspersecutes.org
www.chretienspersecutes.org
abonnement@chretienspersecutes.org
3 rue de l'Arrivée 75 015 Paris
Service abonnements:
Chrétiens Persécutés – Abopress
19, rue de l'Industrie – BP 90 053 – 67 400 Illkirch cedex
<christianophobie@abopress.fr>
Tel.: 03 88 66 86 40

Directeur de la publication : Guillaume de Thieulloy Rédacteur en chef : Daniel Hamiche

Le numéro: 8 €
Abonnement 1 an (12 n°) 96 € TTC
Abonnement de soutien à partir de 200 €
Personnes morales (entreprises
ou administrations):
150 €, TVA à 2,10 % en sus
Également disponible en format numérique
Exemplaire gratuit sur simple demande
Fichiers déclarés à la CNIL (N°652451)
Imprimerie: ISI Print, La Plaine St-Denis (93)